



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 MAI 2026**

AFFAIRE N° 46-20260529

**PLHI : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH – OPERATION « JEAN-MICHEL
LEBON » (EX-ZELIE) PORTEE PAR LA SEMAC – DEMANDE DE
SUBVENTION FRAFU – AVIS D'OPPORTUNITE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois de mai à dix heures et douze minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 22 mai 2026, sous la présidence de Monsieur CHAUSSALET Alexis (de l'affaire n° 01 à n° 35-20260529 et de l'affaire n° 37 à 44-20260529, puis à l'affaire n° 46-20260529), puis de celle de Monsieur LEBRETON Patrick, le 1^{er} Vice-Président (à l'affaire n° 36-20260529), ainsi que de celle de Monsieur MUSSARD Harry, 4^e Vice-Président (à l'affaire n° 45-20260529).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 37

Absents représentés : 11

Absents : 00

Déport des conseillers
intéressés à l'affaire ou
ne prenant pas part au
vote : 01

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

CHAUSSALET Alexis, ODAYEN Danon, PICARD Aurélien, GAUTHIER VIDOT Christine, LA PORTE Gilbert, OTAL Candy, DIJOUX Cédric, Olichon Christelle, MURAT Marie-Pierre, LEBOT Dominique, LOUARN Katell, CAZAL Rémi, BÉLAIR Céline, DALLOU Jean-Eudes.

BENARD Monique, HOARAU Jacquet, ELIZEON ABMON Liliane, BASSIRE Nathalie.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick (à l'affaire n° 01 et de l'affaire n° 32 à n° 46-20260529), BENARD Fiona, HOAREAU Sylvain, CARDIN François, LEJOYEUX Marie Andrée, LEICHNIG Stéphanie, LANDRY Christian, JAVELLE Blanche Reine, VIENNE Axel, BATIFOULIER Jocelyne, MUSSARD Harry, DAMOUR Colette, HOAREAU Emile.

LEBON Jeannot, FONTAINE Marie France.

- Commune de l'Entre-Deux -

CLAIN Camille, RIVIERE Garry.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, TURPIN Clarita.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon -

DUCROUX Éric représenté par PICARD Aurélien, LAURET Pauline représentée par OTAL CANDY, IDMONT Corentin représenté par DIJOUX Cédric, NATY Nadège représentée par ODAYEN Danon.

THIEN-AH-KOON Patrice représenté par BENARD Monique, PICARDO Bernard représenté par ABMON Liliane.

- Commune de Saint-Joseph -

MUSSARD Rose Andrée représentée par JAVELLE Blanche Reine, LEBON David représenté par LANDRY Christian, HUET Henri Claude représenté par VIENNE Axel, COURTOIS Lucette représentée par LEJOYEUX Marie-Andrée, LEBRETON Patrick représenté par CHAUSSALET Alexis (de l'affaire n° 02 à l'affaire n° 31-20260529).

- Commune de l'Entre-Deux -

BEGUE Patrick représenté par HOARAU Jacquet.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame OTAL Candy a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 46-20260529

**PLHi : COMMUNE DE SAINT-JOSEPH – OPERATION « JEAN-MICHEL LEBON »
(Ex-ZELIE) PORTEE PAR LA SEMAC – DEMANDE DE SUBVENTION FRAFU –
AVIS D'OPPORTUNITE**

Le Président informe que la SEMAC a saisi la CASUD pour un avis d'opportunité sur l'opération « Jean-Michel LEBON » (Ex-ZELIE) sur la Commune de Saint-Joseph.

Il s'agit de la production de logements sociaux LLS à la Plaine des Grègues. Il s'agit d'une offre de logements pavillonnaires.

Le programme comprend la réalisation de :

- 26 logements locatifs sociaux ;
- la création d'une voirie externe et ses infrastructures pour desservir l'opération depuis la rue de la Petite Plaine ;
- la création 2 voiries internes au projet.

Le coût total de ce projet est de 827 953,44 € HT.

Dans cette opération la voirie externe pour la desserte est éligible au FRAFU au titre des réseaux secondaires. Cette subvention participera à l'équilibre du projet.

L'État prendra en totalité le montant de la subvention FRAFU pour la somme de 388 275,44 €.

Le Président informe que sur cette opération il y a une participation de la CASUD d'un montant de 50 408,00 € au titre de la minoration foncière.

Il est demandé à la CASUD de donner un avis d'opportunité dans le cadre du PLHi. Cette opération située dans les hauts contribuera aux enjeux de décohabitation et d'adaptation des logements. Elle s'inscrit dans les objectifs du PLHi.

Il convient de donner un avis favorable à la demande de la SEMAC.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- de donner un avis favorable à la demande de subvention FRAFU pour l'opération « Jean-Michel LEBON » (Ex-ZELIE) située à la Plaine des Grègues sur la Commune de Saint-Joseph,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré (M. LEBRETON Patrick, ne prenant pas part au débat et vote de cette affaire et ayant quitté la salle) à l'unanimité des suffrages exprimés,

- donne un avis favorable à la demande de subvention FRAFU pour l'opération « Jean-Michel LEBON » (Ex-ZELIE) située à la Plaine des Grègues sur la Commune de Saint-Joseph,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

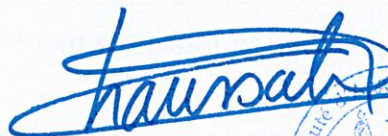
Pour : 47

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Candy OTAL

Le Président de la CASUD,



Alexis CHAUSSALET



Date de mise en ligne sur le site Internet de la CASUD : 16/06/2026